



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFVAC

en mode visio

**Jeudi 8 avril 2021**

### **Présents** : 35 tous votants

Eric Asimus, Thierry Azoulay, Anthony Barthelemy, Claude Béata, Claire Beaudu-Lange, Patrick Bergeaud, Jean-Philippe Billet, Eric Bomassi, Gilles Chaudieu, Christian Collinot, Delphine Delassus, Didier Fontaine, Marc Giry, Eric Gaguère, Laurent Guilbaud, , Iban Irubetagoiena, Géraldine Jourdan, Emmanuel Lange, Christophe Lebis, Patrick Lecoindre, , Xavier Levy, Vincent Mahé, Pierre Maisonneuve, Muriel Marion, Catherine Mège, Arnaud Muller, Claude Muller-Fleurisson, Nathalie Priymienko, Christine Rankowski-Dubreucq, , Benoit Rannou, Dan Rosenberg, Caroline Rousseau, Jean-François Rousselot, Benoît Simian-Salvay, Bertrand Védrine.

### **Représentés avec pouvoir** : 8 (dont 2 attribués)

Richard Blostin, Florian Boutoille, Guillaume Brunon, Christophe Bulliot, Hélène Gallois-Bride, Françoise Lemoine, Suzy Valentin, Laurent Venturini.

### **Absents non représentés (non excusés)** : 10 dont 6 ayant capacité de vote

Philippe Coronas, Martin Dubois, Ludovic Freyburger, Luc Hazotte, Ludivine Jacquemin-Bietrix, Thierry Louge, Richard Lecomte, Maurice Roze, Jean-Laurent Thibaud

### **Absents excusés**

Christian Dumon, Marc Simon

**Nombre de votants** : 35 présents + 8 pouvoirs = 43 votants.

La séance est ouverte à 9h.

### **Accueil du Président (JFR)**

C'est le 4<sup>ème</sup> CA en visioconférence. JFR rappelle au CA les décès de Guy Herbaut (ancien président de la Section Nord), Daniel Hervé (ancien président du GECA), Michel Meunier (ancien directeur de Hill's France), qui ont tous contribué pendant de longues années à la vie de l'AFVAC.

Depuis le CA d'octobre dernier, se sont tenues : 24 visio-réunions du CE, 1 réunion d'équipe chaque semaine au Siège (personnel en télétravail avec une permanence tournante), les AGO et AGE 2020 (le 14/01/2021 en mode présentiel).

Faits marquants 2020 : réussite du e-congrès qui compense un peu la déception de ne pas avoir pu tenir le congrès annuel à Bordeaux, qui sera notre objectif pour cette année. La même réflexion vaut

*L'AFVAC est un organisme accrédité par le Conseil National Vétérinaire de la Formation Continue et Complémentaire (CNVFCC)*

40, rue de Berri - 75008 Paris / Tél : +33 (0)1 53 83 91 60 / Fax : +33 (0)1 53 83 91 69 / Mail : [contact@afvac.com](mailto:contact@afvac.com) / Site : [www.afvac.com](http://www.afvac.com)

pour la journée des élus, qui se tiendra en ligne et non en présentiel comme initialement prévu le 27 mai de 9h à 13h. AFVAC Online, nouvelle offre de l'AFVAC, a vu le jour durant le premier confinement ; VPT a été réactivé. L'AFVAC a maintenu ses engagements dans les dossiers de la profession : CNSV, CNFC, CNOPSAV, Ecoantibio, Qualiopi ....

### **1/ Validation du compte rendu du CA du 8 avril 2021**

Le compte rendu du CA du 8 avril 2021 est soumis au vote du Conseil d'administration

Contre : 0 ; Abstention : 0

**Le compte rendu du CA du 8 avril 2020 est validé à l'unanimité des votants.**

### **2/ Impact de la pandémie sur les formations (EA)**

Depuis le 6 octobre, peu de formations ont pu avoir lieu : 14 en présentiel avant le 19 octobre et 19 en virtuel depuis. Les remontées sur les classes virtuelles sont bonnes pour la qualité mais un regret net sur l'absence de présentiel s'exprime, notamment quand la formation est longue (plus de 2h).

Formation continue en présentiel : elle est autorisée actuellement dans des conditions mises à jour le 21/03, rigoureuses mais envisageables (avec port du masque FFP2, gel, gants et blouses à usage unique, seul le respect des 2m n'étant pas obligatoire). Il ne faut pas hésiter à demander des renseignements au siège et à Pierre Maisonneuve, référent Covid, pour aider à la mise en place de ce type de formation.

Formation continue virtuelle : le pôle formation est bien rodé pour vous aider ; l'AFVAC dispose de 3 comptes permanents Zoom de 100 participants et d'un compte webinaire pour 500 participants. Les formations sont enregistrées et sont la propriété de l'AFVAC, à signifier aux conférenciers (engagement à faire signer). Elles ne sont pas à la disposition des partenaires mais peuvent être mises en ligne sur AFVAC Online.

Remerciements pour l'implication de tous en particulier sur l'accumulation de « reports de reports » très compliqués à gérer. A ce propos, il convient de :

- ne pas oublier de contacter le pôle formation pour tenir compte des annulations et reports afin de conserver une harmonisation des dates de formations sans chevauchement préjudiciables à tous ;
- s'assurer que les conférenciers sont bien d'accord pour venir quand on maintient la réunion (plusieurs défections tardives de conférenciers se sont produites) ;
- respecter lors de report les obligations suivantes :
  - + prévenir le siège,
  - + suivre les conditions financières : engagement d'arrhes... en raison de l'objectif de maintien à l'équilibre des finances de l'AFVAC,
  - + bien tenir compte des partenaires et les prévenir (avant de diffuser le report),
  - + prévenir les conférenciers et les participants inscrits (avant de diffuser le report).

Qualification Qualiopi : elle remplace Datadock, sera obligatoire dès 2022 pour les organismes de formation, avec de nouvelles modalités qui vont être mises en place. Il y a peu de nouvelles contraintes pour les organisateurs de formations mais c'est plus lourd pour le siège, qui doit finaliser un mode d'emploi de création et construction des formations.

Calendrier prévisionnel :

- réunion d'harmonisation en juin-juillet ? C'est hypothétique et il vaut mieux prévoir pour septembre avec peut-être une nouvelle visio possiblement allégée, restreinte aux points critiques identifiés et aux avis des Bureaux sur leurs perspectives.

- l'appétence pour le retour du présentiel est forte et il faut, en respectant toutes les mesures sanitaires (les vétérinaires seront, on espère, protégés par le vaccin), retrouver le présentiel qui est très demandé et qui est l'ADN de l'AFVAC. Il a été démontré que le facteur émotionnel manquait dans le distanciel et que les formations en présentiel étaient beaucoup plus performantes.

Remarque de la Section Normandie : l'absence de sponsors et la concurrence des GIE (inscriptions gratuites) font que l'AFVAC peine à faire déplacer des vétérinaires et la SR n'a pu organiser aucun événement. Il semble qu'il faille redémarrer sur des formations plus qualifiantes, pédagogiquement plus abouties, qualitativement supérieures aux « conférences show » classiques offertes par les GIE. La renommée du conférencier reste un facteur de réussite mais c'est plus le thème et la structuration de la formation qui deviennent prépondérants

### **3/ État des lieux financier (PM / CC)**

Déficit global : il est estimé à 310000€ (bénéfice habituel d'environ 420000€) pour 2020.

Le chiffre d'affaires moyen mensuel de 322000€ est passé à 10000€ !

Le e-congrès a dégagé 110000€ de bénéfice.

Les adhésions ont baissé de 30% et le chiffre d'affaires de 90% en 2020 : la baisse anticipée pour les GE et SR était de 50%, elle est en fait de 90%.

Au 31/12/2019, notre fonds de roulement était de 2 000 000€ fin 2019 : 780000€ étaient des avances d'événements, certaines ont été remboursées, d'autres partenaires ont laissé leur avance.

Pour ce qui concerne les dépenses, 1700000€ de frais du Siège, dont 850000€ pour les salariés, sont incompressibles.

Actuellement la trésorerie reste convenable et le fonds de roulement nous permet d'envisager le congrès de Bordeaux 2021.

Il est demandé, pour les visios, d'augmenter la différence de tarif entre adhérents et non adhérents. Elle est actuellement d'environ 30% : il est proposé de rester à 30€ pour les adhérents et passer à 60€ pour les non adhérents, afin d'avoir un écart suffisant pour inciter l'adhésion à l'AFVAC.

### **4/ Le personnel du siège. Situation et évolution de l'organisation (DF)**

Après 12 mois de crise Covid, la situation est la suivante

- Pôles comptable et éditions : pas de changement ;
- Secrétariat : Odile est en poste depuis 6 mois ;
- Formation : il a subi le départ de Juliette Andréjak ;
- Graphisme et communication : départ de Joana ; Sabrina Berger et Christophe Lebis assument les fonctions ;
- Pôle Congrès : Aude Igounet est en arrêt maladie depuis 5 mois et Clémence Lassade assume les fonctions du poste ;
- Informatique : la fonction est assurée par Christophe Lebis ;
- Entretien : c'est le seul poste où le chômage partiel est instauré car le télétravail est en vigueur et il y a peu de fréquentation au Siège.

## **Évolution de l'organisation du siège**

En raison du départ de Juliette et de l'absence d'Aude, il a été décidé un recrutement en remplacement du poste de Juliette mais avec un cahier des charges plus complet. Le profil du poste tient compte de l'analyse du passé, de la situation actuelle, de l'évolution professionnelle et de celle de la FCV. La notion de pôle sera aplanie au profit d'une organisation transversale permettant plus de fluidité et de cohésion dans le travail, afin de recentrer de façon claire en une seule équipe l'essentiel du travail du Siège sur le cœur de métier de notre Association qui est la formation continue des vétérinaires pour animaux de compagnie (Article I-2 des statuts).

## **5/ AFVAC Online (CL)**

Créée lors du premier confinement pour combler le vide de formation, elle a été prolongée par un projet pédagogique plus ambitieux dans la lignée du e-congrès.

Cette formule doit permettre de garder le lien avec les partenaires qui pourront participer à cette plateforme (contrairement à la médiathèque), avec rediffusion de conférences du e-congrès ou de nouvelles conférences, mais aussi via les actualités des labos (voire de la publicité)

On se connecte à AFVAC on line avec les mêmes identifiants que ceux d'AFVAC.com. La présentation est celle issue du e-congrès (conférences, posters, stands...), certaines parties étant réservées aux adhérents AFVAC. Une newsletter est prévue tous les 15 jours (important pour les partenaires). Pour l'instant la partie stands des partenaires, suite aux retours mitigés du e-congrès, est plus difficile à « négocier » avec les partenaires, avec lesquels il vaut mieux miser sur des liens privilégiés.

La fréquentation très correcte d'AFVAC Online est en partie due aux newsletters.

## **6/ Bilan du e-congrès 2020 (CBL)**

En remplacement du Congrès de Bordeaux en présentiel, qui n'a pas pu se tenir en 2020 à cause des préconisations Covid, nous avons choisi de ne pas déstructurer le programme sur l'hospitalisation : seules les actualités ont été conservées et un programme original a été mis en place spécifiquement pour un Congrès virtuel dans le but de ne pas laisser 2020 sans Congrès.

Les e-partenaires avaient une salle virtuelle dédiée pour les conférences partenaires.

Une bonne fréquentation (1511 pendant le congrès puis 11590 connections pendant la phase de mise en ligne qui a suivi jusqu'à janvier 2021) a assuré le succès de cet évènement.

Les objectifs des adhérents lors de ce e-congrès étaient de se former mais aussi garder le contact et soutenir l'AFVAC.

Une très bonne satisfaction se dégage pour l'adaptation du niveau scientifique et son contenu. La plateforme a été trouvée facile à utiliser et la technique très correcte, à l'exception de quelques petits bugs. Les courtes communications ont connu une fréquentation (60/salle) supérieure à ce que l'on observe d'habitude, les consensus et synthèse pointaient à 234/salle, et les conférences e-partenaires ont enregistré 3130 clics sur accès aux conférences. Les évaluations étaient bonnes (8,52 à 8,62/10), la satisfaction globale aussi (4 à 5 /5). Les posters ont été plus vus (531) que sur un congrès présentiel. Pour les partenaires, la mise à disposition d'une solution de remplacement au congrès classique annulé a été bien accueillie, le ressenti de l'accompagnement a été bon et la diversité et qualité des conférences jugée très satisfaisante, de même que les rediffusions. Ils ont été déçus de la fréquentation de leurs stands et du « tchat » avec les participants qui n'a malheureusement pas fonctionné correctement. Malgré tout, tous restent partants pour 2021, même si malheureusement le présentiel n'était pas possible.

## **7/ Congrès de Bordeaux 2021 – Congrès 2022 et 2023 (CBL)**

Bordeaux est espéré en présentiel sur le thème de l'hospitalisation prévu en 2020, avec maintien d'ASV le congrès et des Rencontres éleveurs.

Du 25 au 27 novembre, il se tiendra dans le nouveau palais des congrès qui a très peu servi compte tenu de la Covid. Le programme concerne toutes les problématiques de l'hospitalisation, les bâtiments, le confort, la gestion technique, managériale, la douleur, le contact avec le propriétaire sans oublier le calcul du coût réel....

De nouvelles courtes communications et tribunes des Résidents et Internes sont prévues, ainsi que de nouveaux consensus et synthèses

Une application du système avec doubles conférences reste possible suivant la jauge de fréquentation imposée fin novembre.

Calendrier des prochains congrès :

Marseille du 01 au 03 décembre 2022,

Lille en 2023,

Lyon en 2024.

La recherche de nouveaux sites adaptés continue mais le Congrès nécessite une surface d'implantation importante compatible avec peu d'endroits.

Des points d'actualité « partenaires » sont prévus en juin et en septembre compte tenu d'une certaine frilosité persistante liée au doute qui persiste sur la possibilité du présentiel.

Le Prix de l'innovation sera renouvelé à Bordeaux dans les conditions habituelles avec une catégorie supplémentaire possible sur les produits non médicamenteux.

L'animation au sein du Congrès de Bordeaux, proposée par la section Aquitaine, reste d'actualité (à adapter aux normes en vigueur à ce moment-là).

### **8/ Rencontre des élus (PB, CM)**

En remplacement des rencontres du Ponant en présentiel annulées l'an dernier, une rencontre virtuelle est mise en place cette année pour engager une réflexion sur les changements actuels.

Certes moins ludique et conviviale, cette nouvelle démarche doit nous permettre de définir l'avenir de l'association dans le cadre des mutations actuelles de la profession. Il faut définir nos objectifs, les axes à retenir pour le futur.

Le but est de réunir le plus grand nombre d'élus possible sur une matinée pour valider une réflexion structurée dans un cadre très interactif.

Un certain nombre de *teasing* vont être envoyés et il faut que chacun d'entre nous motive les membres de son Bureau pour participer à cet événement. Penser à remplir le *doodle* de présence qui va être envoyé après le CA ! Pour aider dans la démarche, un travail par petits groupes précédera les sessions plénières. Des professionnels de ce type de rencontres vont nous aider pour obtenir le plus de fluidité et l'interactivité nécessaires.

Une première session aura lieu le jeudi 27 mai de 9h à 13h, d'autres suivront.

### **9/ Elections (DF)**

Les élections doivent se dérouler en 2021, elles seront un peu décalées par rapport à la date prévue (nécessité d'un CA présentiel) ;

La procédure de vote sera exclusivement électronique (système Alphavote de la société KERCIA) ;

L'information et la communication se feront uniquement par mails (coût moindre) ; le calendrier prévu est le suivant

Ouverture des candidatures : 1<sup>er</sup> juin,

Clôture des candidatures : 1<sup>er</sup> juillet,

Ouverture des élections : 24 août avec relance hebdomadaire par mail,

Clôture des élections : 22 septembre,

Élections internes des Conseils et Bureaux des SR et GE du 23/09 au 4/10,

Élections du Bureau et du CE de l'AFVAC lors du CA si possible le 14 octobre ;

Force est de constater que malgré tout le lien avec les adhérents, des pertes d'adhésions liées aux circonstances actuelles ont distendu le contact avec l'AFVAC et Il faut motiver les troupes pour avoir

suffisamment de candidats : il est possible d'utiliser la liste des adhérents de chaque région ou groupe sur demande à Christophe Lebis ([informatique@afvac.com](mailto:informatique@afvac.com)) (à ne pas utiliser en dehors de l'AFVAC pour des raisons de RGPD) ;

Il y a peu d'adhérents non spécialistes dans les bureaux des groupes d'étude car les adhérents ne voient pas l'intérêt de leur inscription : il faut que les groupes redonnent de l'intérêt à l'inscription et gommement une image élitiste de cercle fermé ; la présence de spécialistes peut « intimider » des « non spécialistes » à s'investir dans le bureau. Il est rappelé qu'un Bureau est organisateur de réunions et doit être efficace dans ce domaine ; il n'a pas pour but de fournir le contenu scientifique contrairement au conseil scientifique. Il convient de stimuler ceux qui n'osent pas se proposer pour ne pas bouleverser « l'ordre établi » des élus en place.

La proposition d'une visio-information sur les élections a recueilli l'approbation du CA.

La proposition de voter pour une liste plutôt que pour des individus impliquerait un changement des statuts et comporte un certain nombre de points négatifs.

### **10/ Projet de Nancy (Veterinary Innovative Practices Training Center, PB)**

Les investisseurs maintiennent leur participation au projet qui continue à avancer, l'immobilier est en place, sans participation financière de l'AFVAC, qui s'investira dans le fonctionnement du *Training center* (jamais la première fois sur le vivant).

### **11/ E-Vet 2021-2022 (DF/CB)**

E-Vet a pu avoir lieu en janvier 2020.

Le nouvel E-Vet se tiendra en deux temps :

1/ Édition 2021, prévue en distanciel, en septembre 2021 : ce sera un *teasing* de 2022 qui ouvrira les discussions, voire orientera le programme 2022. Il se composera de 4 sessions courtes, les jeudis 16, 23, 30 septembre et 7 octobre de 12h30 à 14h sur quatre thèmes :

- relation client,
- solutions connectées,
- clinique augmentée,
- e-formation et e-information.

Son but est de faire participer des praticiens, ce qui est essentiel pour une réussite de cet événement.

2/ Édition présentielle le 31 mars 2022 en région parisienne à Courbevoie, sous forme de salon très ouvert avec un maximum de stands et d'espaces de présentation et moins de conférences grand format.

La construction devrait permettre d'équilibrer les coûts, en sachant que le partenariat est différent car certains sont plus consommateurs des nouveautés que présentateurs.

### **12/ VPT (JFR, EG, DF, PB, CC, PM)**

Plusieurs membres de l'AFVAC se sont mobilisés pour aider à la mise en place de la médecine solidaire dans le cadre d'un financement de l'état (plan de relance).

La réactivation de « Vétérinaires pour Tous » s'inscrit dans ce cadre. CNOV, SNVEL et AFVAC sont à la manœuvre pour la mise en place du projet, qui devra vivre par la suite hors intervention de ces trois structures.

VPT a une structure pyramidale comportant une fédération nationale et des associations régionales qui regroupent les délégations départementales.

Il faut participer au maillage de vétérinaires pour que les praticiens ou leur DPE participant puissent effectuer les soins localement par rapport au domicile du demandeur : cette condition est impérative pour que le projet puisse être un succès de la profession et que celle-ci en reste actrice.

**13/ Questions diverses :**

-sur les écoles privées : actuellement la profession est informée du dossier mais ne participe pas aux décisions de mise en place de ces nouvelles structures. Sur la qualification des intervenants vétérinaires (spécialistes ou non), DF précise que le sujet n'a pas été abordé.

**Dates à venir, prochains rendez-vous**

Rencontre des élus jeudi 27 mai de 9h à 13h,

Prochain CA en visio le jeudi 24 juin de 9h à 13h,

Pas de date pour la réunion d'harmonisation,

Conseil d'administration le 14 octobre (suite aux élections).